

12-11-12

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 22 octobre 2012 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 12 novembre 2012, à 19 h 31, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Élisabeth Beaudoin (représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire)
Katie Bérubé, (représentante du comité de parents pour l'ordre primaire)
Sara Deschênes
Louise Dionne
Marie-Claude Hamel
Lise Lévesque
Pauline Michaud

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Sylvain Pleau
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Absences motivées :

Noëlla Bourdages
Gilbert Labrie

12-11-12-491 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;

3.0 Assermentation des commissaires parents (Jean-François Parent);

4.0 Décision

- 4.1. Comité sur les quartiers scolaires – Rapport du comité (Mado Dugas);
 - 4.2. Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2013-2014 – Pour consultation (Mado Dugas);
 - 4.3. Répartition des services éducatifs entre les écoles – Pour consultation (Mado Dugas);
 - 4.4. Répartition des services éducatifs entre les centres – Pour consultation (Mado Dugas);
 - 4.5. Modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général (Rock Bouffard);
 - 4.6. Engagement – Personnel enseignant régulier temps plein (Rock Bouffard);
 - 4.7. Cession du contrat de transport scolaire numéro 14 – Autorisation (Carl Ruest);
 - 4.8. Avenant au contrat de transport scolaire numéro 8 – Autorisation (Carl Ruest);
 - 4.9. Participation aux achats regroupés du Centre collégial des services regroupés (CCSR) – Autorisation (Carl Ruest);
 - 4.10. Étude sur la convergence de services avec les MRC de la région – Autorisation (Carl Ruest);
 - 4.11. Plan de retour à l'équilibre budgétaire (Marc Girard);
 - 4.12. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 – Pour consultation (Cathy-Maude Croft);
 - 4.13. Projet d'implantation d'une surface de jeu synthétique à Mont-Joli (Jean-François Parent);
 - 4.14. Nomination d'un commissaire – Circonscription n° 2 (**huis clos**) (Raymond Tudeau);
 - 4.15. Nomination d'un commissaire – Circonscription n° 13 (**huis clos**) (Raymond Tudeau);
- 5.0 Levée de la séance.

DÉCISION

12-11-12-492 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS

M. Jean-François Parent, directeur général, procède à l'assermentation solennelle des deux représentants du comité de parents pour les ordres primaire et secondaire du conseil des commissaires, soit M^{me} Katie Bérubé pour l'ordre primaire, et M^{me} Élisabeth Beaudoin pour l'ordre secondaire.

Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le livre des délibérations.

12-11-12-493 COMITÉ SUR LES QUARTIERS SCOLAIRES – RAPPORT DU COMITÉ

ATTENDU les résolutions 12-06-04-330 et 12-10-22-487;

ATTENDU qu'un rapport a été produit par le comité sur les quartiers scolaires et que ce rapport fait mention des recommandations suivantes :

« – Considérant la croissance de la clientèle à l'école du Grand Pavois–de Sainte-Agnès et la capacité d'accueil physique de cette école;

– Considérant que plusieurs hypothèses ont été envisagées, le comité d'analyse sur les quartiers scolaires propose de modifier la répartition des services éducatifs entre les écoles afin que soit offerte, à compter de 2013-2014, la concentration artistique et sportive à l'école de l'Aquarelle, et ce, afin de diminuer le nombre d'élèves à l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès;

– Le comité recommande également d'assurer une veille sur la situation des autres écoles dont la situation demeure plus critique.»

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'entériner les recommandations du comité sur les quartiers scolaires.

Il est également résolu d'assurer une veille sur la situation des autres écoles dont la situation demeure plus critique.

12-11-12-494 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2013-2014 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que la commission scolaire a l'obligation de procéder annuellement à l'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que le document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles a été revu et corrigé;

ATTENDU qu'une étude a été faite en comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter pour fins de consultation auprès du comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E104-1-1 (2013-2014).

12-11-12-495 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES – POUR CONSULTATION

ATTENDU que le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles a été revu et corrigé;

ATTENDU qu'une étude a été faite en comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la répartition des services éducatifs entre les écoles;

ATTENDU qu'une recommandation a été faite par le comité sur les quartiers scolaires;

ATTENDU que les conseils d'établissement des écoles du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès et de l'Aquarelle devront être consultés sur cette recommandation;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter pour fins de consultation auprès du comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E002-1 (2013-2014).

12-11-12-496 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES – POUR CONSULTATION

ATTENDU que le document présentant la répartition des services éducatifs entre les centres a été revu et corrigé;

ATTENDU qu'une étude a été faite en comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la répartition des services éducatifs entre les centres;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'adopter pour fins de consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2013-2014», codifié sous le numéro E002-1-1 (2013-2014).

12-11-12-497 MODIFICATIONS AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU la résolution 12-05-28-292;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines et l'accord intervenu avec le Syndicat du personnel de soutien scolaire;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, telles que présentées ci-dessous :

- Abolir un poste d'ouvrier d'entretien classe II de 38,75 h (horaire de soirée) à l'école Paul-Hubert le 9 octobre 2012;
- Abolir un poste d'ouvrier d'entretien classe II de 38,75 h (horaire de jour) à l'école du Mistral le 9 octobre 2012.

Il est également résolu de faire les modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2012-2013 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

12-11-12-498 ENGAGEMENT – PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER TEMPS PLEIN

ATTENDU l'analyse des besoins en personnel réalisée par les Services des ressources humaines;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de procéder à l'engagement de :

- Dominique Lavoie, enseignante à l'école Paul-Hubert (champ 12, discipline : français), à compter du 25 août 2011).

12-11-12-499 CESSION DU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE NUMÉRO 14 – AUTORISATION

ATTENDU la demande du titulaire du contrat de transport scolaire numéro 14, Benoît Paradis, à l'effet de céder le contrat de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder, en tout ou en partie, son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 14, comprenant le circuit de transport numéro 110, à l'entreprise de transport Transport Régis Lepage enr.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

12-11-12-500 AVENANT AU CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE NUMÉRO 8 – AUTORISATION

ATTENDU l'augmentation constatée des besoins en matière de transport scolaire pour les élèves inscrits à différents programmes Arts-Sports-Études à l'école du Mistral et résidant dans l'ouest du territoire;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de répondre à ces nouveaux besoins;

ATTENDU que la solution déterminée par les Services des ressources matérielles oblige l'ajout d'un véhicule le matin et la prolongation d'un autre parcours en fin de journée;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec un transporteur visant la mise en œuvre de la solution déterminée;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'autoriser l'établissement d'un avenant au contrat de transport scolaire numéro 8, détenu par Transport Gérard Hallé inc., au montant de 39 500 \$, taxes en sus, pour l'ajout d'un véhicule le matin (parcours 46a) et la prolongation du parcours numéro 69 en fin de journée. Cet avenant est effectif pour l'année scolaire 2012-2013.

12-11-12-501 PARTICIPATION AUX ACHATS REGROUPÉS DU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS – AUTORISATION

ATTENDU que le Centre collégial des services regroupés (CCSR) a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps, en plus de faciliter les processus d'acquisition;

ATTENDU que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

ATTENDU la fin prochaine des contrats du CCSR pour l'acquisition d'équipements informatiques neufs avec les fabricants actuels au plus tard le 30 juin 2013;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'ordinateurs, de tablettes et de moniteurs (postes clients) dès janvier pour une mise en place des nouveaux contrats pour avril 2013;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fabricants, pour une durée initiale de douze mois, avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de douze mois additionnels;

ATTENDU que le CCSR a l'intention de recourir à l'article 18 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement lui permettant, à l'intérieur d'un contrat à commande, d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas, à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

ATTENDU que la période de collecte des mandats est prévue du 12 novembre au 21 décembre 2012;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques de type postes clients.

12-11-12-502 ÉTUDE SUR LA CONVERGENCE DE SERVICES AVEC LES MRC DE LA RÉGION – AUTORISATION

ATTENDU les efforts financiers demandés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'endroit de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que cette situation oblige la Commission scolaire à réduire ses dépenses mais aussi à innover en matière d'entrée de fonds;

ATTENDU l'actuelle entente relative à l'inforoute qui permet une intercommunication fiable et efficace entre les différents partenaires du réseau de fibre optique;

ATTENDU l'intérêt manifesté par différents partenaires de l'inforoute, dont les MRC de la région, pour obtenir certains services informatiques de la Commission scolaire dans le but de réduire leurs coûts d'exploitation;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares pourrait ainsi obtenir une rétribution monétaire pour les services fournis;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu d'autoriser la direction des Services des ressources matérielles à réaliser une étude visant à déterminer les possibilités et conditions techniques, légales et financières impliquées par la fourniture de divers services informatiques à des partenaires de l'inforoute, dont les quatre MRC de la région.

12-11-12-503 PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a été autorisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 28 juin 2012 à adopter un budget déficitaire pour 2012-2013;

ATTENDU que cette autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport était conditionnelle au dépôt par la Commission scolaire des Phares, le 31 octobre 2012, d'un plan d'action précisant les mesures qui seraient envisagées pour permettre un retour à l'équilibre budgétaire;

ATTENDU les travaux entrepris par la Commission scolaire des Phares pour produire un tel plan d'action;

ATTENDU les discussions tenues au comité de vérification et lors d'un comité plénier;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de prendre acte du *Plan pour le retour à l'équilibre budgétaire* présenté par le directeur général et de le transmettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Ce document est codifié sous le numéro F107 et est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

12-11-12-504 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 – POUR CONSULTATION

ATTENDU les exigences de la *Loi sur l'instruction publique* pour le dépôt d'un plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'adopter, pour fins de consultation, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements de la Commission scolaire 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

12-11-12-505 PROJET D'IMPLANTATION D'UNE SURFACE DE JEU SYNTHÉTIQUE À MONT-JOLI

ATTENDU que la MRC de la Mitis souhaite doter la région de la Mitis d'une surface de jeu synthétique pour la pratique de certains sports tels le football et le soccer;

ATTENDU que la Commission scolaire possède une surface de jeu naturelle située sur les terrains de l'école du Mistral à Mont-Joli pour la pratique de ces mêmes sports;

ATTENDU les discussions intervenues entre les représentants de la MRC de la Mitis et ceux de la Commission scolaire;

ATTENDU la volonté des intervenants concernés de transformer la surface de jeu naturelle sur les terrains de l'école du Mistral en une surface de jeu synthétique;

Il est proposé par M. Sylvain Pleau et résolu que la Commission scolaire des Phares appuie la MRC de la Mitis dans son projet d'implantation d'une surface de jeu synthétique et qu'elle y contribue en fournissant les terrains afin de permettre la réalisation de ce projet d'installations sportives.

12-11-12-506 HUIS CLOS

À 20 h 03, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

12-11-12-507 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 15, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de siéger en séance publique.

12-11-12-508 NOMINATION D'UN COMMISSAIRE – CIRCONSCRIPTION N° 2

ATTENDU la démission de M^{me} Nadyne Langlois, commissaire de la circonscription numéro 2 (Le Bic) ;

ATTENDU l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* concernant le remplacement d'une ou d'un commissaire;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection formé de membres du comité de parents et de commissaires;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer M. Dany Landry à titre de commissaire de la circonscription numéro 2 (Le Bic) au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, à compter du 26 novembre 2012 jusqu'à la prochaine élection scolaire générale.

12-11-12-509 NOMINATION D'UN COMMISSAIRE – CIRCONSCRIPTION N° 13

ATTENDU la démission de M. Steve Gagné, commissaire de la circonscription numéro 13 (Saint-Anaclet-de-Lessard – Rimouski-Est) ;

ATTENDU l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* concernant le remplacement d'une ou d'un commissaire;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection formé de membres du comité de parents et de commissaires;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de nommer M. Steeve Boucher à titre de commissaire de la circonscription numéro 13 (Saint-Anaclet-de-Lessard – Rimouski-Est) au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, à compter du 26 novembre 2012 jusqu'à la prochaine élection scolaire générale.

12-11-12-510 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 18, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
22 OCTOBRE 2012 TENU LE 12 NOVEMBRE 2012**

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
12-11-12-491	Adoption de l'ordre du jour Décision
12-11-12-492	Assermentation des commissaires parents
12-11-12-493	Comité sur les quartiers scolaires – Rapport du comité
12-11-12-494	Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2013-2014 – Pour consultation
12-11-12-495	Répartition des services éducatifs entre les écoles – Pour consultation
12-11-12-496	Répartition des services éducatifs entre les centres – Pour consultation
12-11-12-497	Modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général
12-11-12-498	Engagement – Personnel enseignant régulier temps plein
12-11-12-499	Cession du contrat de transport scolaire numéro 14 – Autorisation
12-11-12-500	Avenant au contrat de transport scolaire numéro 8 – Autorisation
12-11-12-501	Participation aux achats regroupés du Centre collégial des services regroupés – Autorisation

12-11-12-502	Étude sur la convergence de services avec les MRC de la région – Autorisation
12-11-12-503	Plan de retour à l'équilibre budgétaire
12-11-12-504	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 – Pour consultation
12-11-12-505	Projet d'implantation d'une surface de jeu synthétique à Mont-Joli
12-11-12-506	Huis clos
12-11-12-507	Retour en séance publique
12-11-12-508	Nomination d'un commissaire – Circonscription n° 2
12-11-12-509	Nomination d'un commissaire – Circonscription n° 13
12-11-12-510	Levée de la séance